



**DÉPARTEMENT DU CHER
ARRONDISSEMENT DE BOURGES
CANTON DE TROUY**

Décision du Maire

Décision municipale N° DEC 31 2025

MAPA N° 14-2025 Attribution marché de « Acquisition d'un fourgon utilitaire tôle 3,5 tonnes » ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-17, L. 2122-18, L. 2122-22, L. 2122-23 ;

Vu le Code de la Commande Publique en vigueur au 1^{er} avril 2019 dont les parties législative et réglementaire ont été codifiées au journal officiel du 5 décembre 2018 ;

Vu la délibération DEL91_2024 du Conseil municipal du 28 mai 2024 portant délégation du Conseil municipal au Maire, et en particulier son alinéa 4 ;

Vu la consultation référencée MAPA N° 14-2025 « Acquisition d'un fourgon utilitaire tôle 3,5 tonnes » ;

Vu la publication sur la plateforme centre marchés publics du 1^{er} août 2025 ;

Vu la publication de l'annonce de le Berry Républicain du 5 août 2025 ;

Vu les DEUX plis déposés le 22 septembre 2025 sur la plateforme centre marchés publics par :

- SEGARP UTILITAIRES (47)
- RENAULT TRUCKS DOURS (18)

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant que l'offre, déposée le 27 août 2025 par RENAULT TRUCKS DOURS (18) répond aux attentes et besoins formulés par la collectivité et est classée en 1^{ère} position selon les critères d'attribution :

- 50 % Prix des prestations
- 30 % Valeur technique du matériel
- 20 % Délais de livraison

DÉCIDE

Article 1^{er} : de l'attribution à RENAULT TRUCKS DOURS (18) pour un montant de 20 900,00 € HT ;

Article 2 : d'inscrire les crédits au chapitre 21 du budget principal.

Article 3 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'État et de sa diffusion sur le site internet de la ville de Trouy ou de sa notification.

Article 4 : Il sera rendu compte au Conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine séance.

Le Maire

Franck BRETEAU

Diffusion sur le site internet de la ville de Trouy,
le 10/10/2025
<https://www.villedetrouy.fr>

